

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune du Tampon
Service Commande publique
256 Rue Hubert Delisle
CS 32117
97831 LE TAMPON CEDEX
RÉUNION
Tél : 0262578678

B - Identification du titulaire du marché public

RAZEL-BEC REUNION
20 D rue de l'Etang - Bat QTech
ZI Bel air- 97450 saint Louis
Tel 0262 599 599
Courriel : a.grosset@razel-bec.fayat.com
Directeur D'agence: M. Sébastien ATHUYT
SIRET : 453 812 679 00034

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

**Les travaux d'aménagement du Parc du Volcan au Tampon
Lot n° 01 : Voirie et réseaux divers**

■ Date de la notification du marché public : 22/05/2024

■ Durée d'exécution du marché public : 6 mois y compris période de préparation.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 1 795 162,32 €
- Montant HT : 152 588,60 €
- Montant TTC : 1 947 751,12 €

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet :

- de contractualiser les prix nouveaux rendus nécessaires lors de l'exécution des travaux en lien avec les contraintes environnementales et hydrauliques rencontrées par application de l'arrêté préfectoral n°2023-2480/SG/SCOPP/BCPE du 14 novembre 2023 portant autorisation environnementale du projet, et rendant nécessaires des relevés de terrain supplémentaires, des adaptations de tracés, la protection de zones boisées, la transplantations de la flore à préserver, la mise en place de procédures de suivi environnementales supplémentaires pour l'entreprise, la réalisation d'études d'exécution complémentaires en lien avec ces adaptations, et la réalisation d'un regard de régulation du débit de fuite du bassin de temporisation des eaux pluviales ;
- De contractualiser le prix nouveau rendu nécessaire lors de l'exécution des travaux en lien avec l'aléa géotechnique rencontré sur le fond de forme des parkings, avec une valeur de portance très faible, rendant nécessaire la purge des matériaux en place et leur substitution en grave alluvionnaire 0/80 compactée, et la mission géotechnique complémentaire de prescription et de suivi objet du prix nouveau ;
- De contractualiser le prix nouveau rendu nécessaire lors de l'exécution des travaux en lien avec la présence de déchets pneumatiques, DIB et métalliques rencontrés en phase de terrassement, afin de rémunérer le ramassage ou l'extraction, le tri, la mise en dépôt et l'évacuation en filière agréée de ces déchets ;
- De contractualiser l'augmentation de la masse des travaux en lien avec l'application de ces prix nouveaux et des quantités finales du chantier ;
- de contractualiser la prolongation de délai d'une semaine en lien avec la suspension du chantier pendant la fête du Cheval au mois d'août 2024, et le prix nouveau correspondant au maintien des installations de chantier et de l'encadrement de chantier pendant une semaine.

Les prix nouveaux suivants sont donc introduits au marché par le présent avenant :

PN01 – Réalisation d'un complément topographique et d'un levé par drone de la végétation du site afin d'identifier les essences à préserver. Ce prix rémunère au forfait la mission topographique d'investigation terrestre par GPS, la mission de survol par drone pour captation d'images HD, la mise en plan des relevés réalisés au format DWG et PDF.

Le forfait : Deux mille huit cent cinquante euros hors taxe (2 850,00 €HT)

PN02 – Ce prix rémunère au forfait la réalisation d'un repérage terrestre des zones d'interdiction de défricher sur la base du levé topographique au 1/200ème, et de leur balisage sur site par rubalise et piquet, identification des zones humides par balisage en piquet bois + grillage plastique.

Le forfait : Mille huit cent euros hors taxe (1 800,00 €HT)

PN03 – Réalisation d'études d'exécution complémentaire en lien avec les adaptations de tracés, les modifications de projets, les adaptations hydrauliques, et la protection de la flore en place. Ce prix rémunère au forfait l'établissement des plans d'exécution complémentaires au format DWG et PDF en terrassement, nivellement, revêtements de surface et bordures, réseaux EP.

Le forfait : Neuf mille cinq cent euros hors taxe (9 500,00 €HT)

PN04 – Mission environnementale liée aux défrichages complémentaires (procédures, suivi, analyse de solutions). Ce prix rémunère au forfait la réalisation d'une mission environnementale basée sur l'application de l'arrêté préfectoral et visant à mettre en place les procédures de gestion des contraintes environnementales, de suivi des travaux et des actions menées, de suivi des transplantations et d'analyse des solutions de tracé. La mission consistera également à identifier les sujets à transplanter, d'identifier la zone de replantation en lien avec la nature du sujet.

Le forfait : Six mille cinq cent euros hors taxe (6 500,00 €HT)

PN05 – Réalisation de transplantations d'essences dans l'emprise des terrassements (déplantation, fouille, fosse avec TV, plantation, plombage, comblement de la fouille, balisage). Ce prix rémunère au forfait par unité de transplantation la réalisation des transplantations d'arbres ou d'arbustes rendus nécessaire par le projet mais impactant les zones de travaux. Il comprend la déplantation soignée du sujet, la fouille de la nouvelle fosse d'accueil, et son remplissage en terre végétale, la plantation du sujet, le remblaiement et le plombage en eau, y compris moyens humains et matériels nécessaires à ces opérations

Le forfait par unité : quatre vingt deux euros hors taxe (82,00 €HT)

La tonne : deux cent trente euros hors taxe (230,00 €HT)

PN07 – Ce prix rémunère au forfait la prolongation des installations de chantier et de l'encadrement pendant une semaine, en lien avec la suspension du chantier d'une semaine pendant la fête du cheval en Aout 2024, dans les mêmes conditions que celles décrites au prix 101.

Le forfait : six mille deux cent soixante dix euros hors taxe (6 270,00 €HT)

PN08 – Ce prix rémunère au forfait la réalisation d'une mission géotechnique complémentaire et d'essais de portance à la plaque supplémentaires en lien avec la nécessité d'une purge des parkings suite à la détection d'une très faible portance sur le sol support. Il rémunère les vacations du géotechnicien, les rapports de suivi et de préconisations, les essais complémentaires et leur interprétation.

Le forfait : Trois mille neuf cent euros hors taxe (3 900,00 €HT)

PN09 – Ce prix rémunère au forfait la réalisation d'un regard de sortie régulé pour le bassin de temporisation des eaux pluviales. Ce prix comprend la fouille pour la pose du regard, la fourniture et pose d'un regard 1,2 x 1,2 m en béton armé, la création d'un orifice de régulation en fond de bassin selon les dimensions du porté à connaissance du DLE, la création d'une grille de surverse positionnée au niveau des plus hautes eaux, la connexion de ce regard à la conduite d'évacuation DN800, et toutes finitions.

Le forfait : Cinq mille quatre cent cinquante euros hors taxes (5 450,00 €HT)

Le présent avenant contractualise la prolongation du délai du marché d'une semaine, soit 6,25 mois au lieu de 6 mois.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 66 043,99 €
- Montant TTC : 71 657,66 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,68 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 1 861 206,25 €
- Montant TTC : 2 019 408,78 €

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)